PAR ELSA DUBOIS • BAC2 COMMUNICATION • 2024

MANUEL CULTUREL



Dans ce manuel

RETROUVEZ

1 **Notion de culture**

2 **Lexique culturel**

3 **Formes de culture**

4 **Droits culturels**

5 **Freins à la culture**

6 **Portrait du rôle de médiateur culturel**

7 **Projet culturel**

Notion de CULTURE

1

La culture, selon moi...

est **perçue** et **définie** de manière différente d'une personne à l'autre, selon nos **expériences** de vie, notre **vision du monde** et notre manière de l'appréhender. Elle peut être personnelle ou collective : elle nous **singularise** - nous la construisons en se forgeant une **identité**, mais crée également du **lien** et **fédère**.

La culture est **encrée** en nous, nous **impacte** et **évolue** tout au long de notre vie, quels que soit notre **religion**, nos **croyances** ou notre **mode de vie**, car elle transparait dans nos **habitudes** et dans nos **choix**. Elle crée nos **références** et **traditions**, puisqu'elle **traverse les époques et les frontières**, même linguistiques. C'est une **notion universelle.**

Elle peut être **matérielle**, véhiculée par exemple par un objet, ou **immatérielle**, car on peut la retrouver dans des lieux qui y sont dédiés. Tous n'ont pas accès à ces espaces, mais je pense, malgré tout, que la culture est présente **partout** et en chacun de nous. Nous sommes tous cultivés à notre façon.

En bref, la culture est une porte ouverte aux possibilités !

Elle m'apporte...

- Une meilleure **connaissance** et **compréhension** de moi-même et des autres.
- Une **ouverture d'esprit** qui me permet de créer mon propre regard sur le monde.
- De la **découverte**, mais aussi de l'**inspiration** qui me permet de **créer**, et donc de m'**exprimer** et d'**extérioriser** mes émotions.
- Du **partage** et de l'**échange** : un **sentiment d'appartenance** qui me permet de m'**épanouir** personnellement et collectivement - via la musique et les concerts.
- De **réfléchir** et d'**apprendre**, car elle **sensibilise** et **bouleverse**.
- De l'**évasion**.



Dans une optique plus générale, la culture joue un rôle fondamental pour le développement social, sociétal et économique de notre monde.
En voici quelques exemples.

Apports sociaux :

La culture fédère autour de valeurs, de traditions et d'expériences communes, renforçant ainsi la **cohésion sociale**. Ne serait-ce que par la discussion qu'elle fait naître, comme le bord de scène ou le simple échange qui se fait naturellement à la fin d'un spectacle, la culture crée du lien. De ce fait, celle-ci contribue à l'**épanouissement personnel et/ou collectif**, notamment grâce à la participation à des activités culturelles (comme le théâtre, les arts plastiques, etc.). Ces pratiques se transmettent de génération en génération, permettant de cette façon l'**éducation**, la **transmission de savoirs et de compétences**, mais aussi de préserver le **contact humain** qui se perd face à la digitalisation de notre société.

Apports sociétaux :

En favorisant la **diversité** et **l'inclusion** de tous (notamment par des initiatives de démocratisation culturelle que nous verrons plus loin), la culture permet de valoriser la richesse des différentes cultures, contribuant ainsi à la lutte cruciale contre les **préjugés** et les **discriminations**. Cela est possible, par exemple, via des échanges menant à la **compréhension mutuelle** et au **respect**. La culture fait donc office de **tissu social** dans notre société, qui en a tant besoin aujourd'hui.

Apports économiques :

Le secteur culturel est une source importante de **revenus** et d'**emplois**. Les **industries créatives** (telles que le cinéma, la mode, le design, etc.) contribuent de façon significative à l'économie. Mais ce n'est pas tout, puisque le **patrimoine culturel** attire également d'innombrables touristes en continu, que ce soit sur des sites historiques, des musées, des festivals ou d'autres événements culturels.

La dimension culturelle est donc essentielle dans notre société !

LA CULTURE



DANS NOS HABITUDES DE VIE

EST PARTOUT



DANS NOS LOISIRS



DANS NOS PROJETS

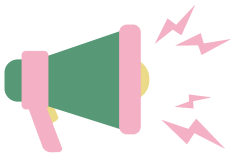
Lexique CULTUREL

2

Action culturelle :

Mettre en place des moments qui permettent de faire vivre la culture et de la transmettre. *Elle peut être...*

- **Générale** : vise le développement culturel d'un territoire, dans une démarche d'éducation permanente* et une perspective de démocratisation culturelle*, de démocratie culturelle* et de médiation culturelle*.
- **Spécialisée** : diffusion d'un domaine culturel ou artistique précis (exemple : les arts de la scène).
- **Intensifiée** : répondre aux besoins spécifiques d'un territoire.



Analyse partagée :

Récolter les envies et besoins des citoyens pour construire des activités culturelles, afin de favoriser la cohésion sociale et la diversité, mais aussi de briser les codes.



ASBL (Association Sans But Lucratif) :

Institution qui travaille pour et avec les citoyens, pour garantir l'exercice de leurs droits culturels, par des activités d'intérêt général sans chercher à réaliser de bénéfices financiers.



CEC (Centre d'Expression et de Créativité) :

Lieu facile d'accès, dans lequel tout le monde peut s'essayer à des pratiques culturelles et artistiques. L'objectif est de permettre aux publics de s'essayer et de s'ouvrir à de nouvelles disciplines, de manière individuelle ou collective.



Tournées arts et vie :

Subvention accordée par la Fédération Wallonie-Bruxelles, dont le but est de favoriser la programmation de spectacles vivants de qualité.



* **Termes définis deux pages ci-après.**

Centre culturel :

Lieu de vie culturelle qui accueille des évènements locaux, y apporte un soutien ou les organise. Il propose des activités et des moments de convivialité et de divertissement pour tisser des liens entre les citoyens, informer et faire découvrir, mais aussi susciter une réflexion critique.
C'est en quelque sorte la **« Maison de tous »**.

__À noter__ : Ils s'adaptent à leur contexte local, mais leur action peut s'étendre bien au-delà de cette zone (délocaliser la culture)

C.R.A.C.S. (Citoyenneté Responsable, Active, Critique et Solidaire) :

Engagement à casser les codes de la société et à améliorer son fonctionnement.



- **Citoyenneté** : statut d'une personne qui est reconnue comme membre à part entière de la société dans laquelle elle vit.
- **Responsable** : avoir des responsabilités et les assumer.
- **Active** : s'impliquer et prendre part.
- **Critique** : créer sa propre opinion.
- **Solidaire** : aider les autres.

Culture d'entreprise :

Ensemble des caractéristiques qui régissent le fonctionnement d'une organisation, la rendant unique. C'est la culture qu'une entreprise crée en interne, les valeurs qu'elle défend.



Valeurs :

Normes personnelles ou communes.

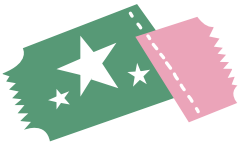
Décret PECA (Parcours d'Éducation Culturelle et Artistique) :

Parcours culturel dans le cadre du Pacte pour un Enseignement d'excellence destiné à chaque élève, de la maternelle jusqu'à la fin des secondaires, reposant sur un cours d'Éducation Culturelle et Artistique. L'objectif est de donner à tous les élèves un accès à la culture dès le plus jeune âge.



Démocratisation culturelle :

Initiatives visant à rendre la culture accessible au plus grand nombre, à donner les clés nécessaires au public, quel qu'il soit, afin qu'il devenir « acteur » à son tour. (*exemples : les premiers dimanches du mois gratuits, les tickets Article 27, etc.*)



→ **CULTURE POUR TOUS**

Démocratie culturelle :

Participation active du public à la culture, dans une perspective d'égalité et d'expérimentation culturelle, visant à engager pleinement les citoyens dans sa création. *(exemples : animations, ateliers, conférences, rencontres avec les artistes, etc.)*



→ **CULTURE PAR TOUS**

Éducation permanente :

Démocratisation et démocratie culturelle se déploient grâce à des démarches d'éducation permanente, qui mènent les citoyens à s'engager dans des actions collectives et démocratiques. L'objectif est d'offrir aux citoyens une connaissance critique des réalités de la société, afin que le public ait la capacité de se questionner en continu.

L'éducation permanente se déploie en **4 axes** :

- Développement de la citoyenneté active (participation).
- Formation et animation.
- Création de documentation et d'outils pédagogiques par de la recherche et de l'étude.
- Sensibilisation et information du public.



Expérimentation culturelle :

« S'essayer à » quelque chose d'inédit, individuellement ou collectivement. Pour cela, il faut que l'enjeu de l'action intéresse et ait du sens pour les citoyens, afin qu'ils puissent user de leurs droits culturels et devenir eux-mêmes créateurs.



Médiation culturelle :

Initiatives et démarches visant à faciliter l'accès et la participation à la vie culturelle par tous. Il s'agit de faire le lien entre la culture et le public, tout en accompagnant celui-ci afin de faciliter sa compréhension.



Patrimoine culturel :

Ensemble des biens culturels et héritages d'une communauté. Cela englobe tout ce qui a une importance culturelle, historique, symbolique, esthétique, ou sociale et qui est transmis de génération en génération. *Il peut être...*

- **Matériel** (objets physiques tels que des monuments, sites, œuvres d'art, documents historiques ou livres)
- **Immatériel** (pratiques telles que des traditions, des légendes, des techniques ou même des langues locales)
- **Naturel** (sites naturels et paysages)



Politiques culturelles :

Actions mises en place par les gouvernements ou les institutions pour promouvoir, protéger et soutenir les activités culturelles et artistiques au sein d'une société. Les objectifs sont de préserver le patrimoine culturel, encourager la création artistique, favoriser l'accès à la culture et la diversité culturelle.



Théâtre de diffusion - Théâtre de création :

Le théâtre de diffusion programme des spectacles, auxquels il ne prend pas directement part. Le théâtre de création, en revanche, joue le rôle d'hôte pour les acteurs et soutien la création des spectacles en tant que telle.



Zones blanches :

Zones non touchées (ou peu) par la culture, en raison de territoires plus isolés ou possédant moins de ressources et/ou moyens pour développer la vie culturelle.



Formes de CULTURE

Domaines & disciplines. 3

La culture est présente sous de nombreuses formes. Elle englobe une multitude de **disciplines culturelles et artistiques** qui permettent à tous de découvrir, d'explorer, de s'exprimer, de créer et de partager.



Officiellement, les arts reprennent...

1. **L'architecture** : le patrimoine, les musées, ou encore les sites archéologiques.
2. **La sculpture** : des œuvres classiques qui ont défini des époques aux créations contemporaines qui repoussent les limites de l'imagination et de la technologie.
3. **Les arts visuels** : la peinture, le dessin ou la photographie, que ce soit seul dans sa chambre à dessiner, petit photographe - comme moi ! - ou que l'on peigne entre amis, nous sommes tous créateurs.
4. **La musique**, qu'elle soit classique, contemporaine, jazz, pop, rock, électronique ou d'opéra, et que l'on joue d'un instrument, que l'on chante, en écoute ou participe à un concert / festival : nous y sommes constamment confrontés.
5. **La littérature** : la poésie, par exemple, que l'on nous enseigne dès la maternelle, mais aussi les romans - proposant une multitude de genres -, ou encore la bande dessinée.
6. **Les arts de la scène** : le théâtre, la danse, les arts forains, du cirque et de la rue, ou encore les spectacles d'humour (stand-up)
7. **Le cinéma** : des œuvres d'art et essai, indépendantes, étrangères aux grands blockbusters, qui s'agisse de films, de séries, de documentaires ou de vidéos.
8. **Le jeu vidéo** : y compris les jeux de société, que l'on joue seul·e ou en équipe.

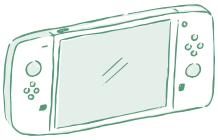
Il est évident que la perception des arts diverge d'une personne à une autre, mais le fait est qu'ils sont omniprésents dans nos vies.

Et les lettres, alors ?

Les « lettres » font référence à la **littérature** : cela englobe la création et l'étude de textes - tels que la poésie ou la critique -, ainsi que l'**écriture** et les **langues**. Les lettres jouent un rôle essentiel dans la formation de la culture et de l'identité, ainsi que dans l'**éducation**, en enrichissant la compréhension, la créativité et l'expression.

Le jeu vidéo comme 8e art, pourquoi ?

Lors de mon stage au Quai10 de Charleroi, j'ai pu découvrir le monde du jeu vidéo, et j'ai rapidement compris pourquoi cela était considéré comme le 8e art : il combine diverses disciplines artistiques et créatives avec l'interactivité, telles que...



- ***Les arts visuels*** *: design graphique, illustrations, animation.*
- ***La musique*** *: bandes sonores, compositions originales.*
- ***La narration*** *: scénarios, dialogues, histoires des personnages.*
- ***Le théâtre*** *: doublage des acteurs, expressions faciales et corporelles des personnages.*

Grâce à son **interactivité**, le jeu vidéo permet aux joueurs de prendre part **activement** à une expérience. Ce domaine a d'ailleurs fait émerger de nombreuses opportunités professionnelles (postes de développeurs, d'artistes, etc.). De plus, en créant des communautés et des interactions sociales en ligne, le jeu vidéo joue un rôle de **tissu social** à son tour.

Mais la culture, c'est aussi...

La **cuisine**, les **voyages** - qui favorisent l'échange culturel et la découverte de différents styles de vie, de penser et de s'exprimer -, la **mode**, les **langues** - qui sont au cœur de la culture -, les **religions** - qui façonnent les croyances et les pratiques d'une culture - ou encore l'**histoire** font également partie de la culture.
Et bien d'autres domaines selon notre perception du monde !

Dans le monde de la Communication, nous créons et apprenons des disciplines culturelles et artistiques parfois même inconsciemment ! Et oui, les arts numériques - comme le design de notre site internet ou de notre rapport de stage -, nos podcasts ou encore nos nombreux écrits : tout cela constitue les Arts et les Lettres.

Et les « Beaux-Arts », c'est quoi ?

Ils désignent l'ensemble des disciplines artistiques « traditionnelles » qui ont pour objectif de représenter le beau. Celles-ci sont souvent enseignées dans des académies ou des écoles spécialisées. Les Beaux-Arts sont subjectifs puisqu'ils dépendent de la perception, des goûts, des émotions, des expériences, de la sensibilité et de l'interprétation de chacun, mais aussi du contexte culturel de notre époque et des influences extérieures.

La culture se manifeste également dans divers **lieux**, qui peuvent avoir pour fonction la **consommation** ou la **participation**.



Certains sont connus :

- **Les musées et galeries d'art** (*ex : Le Louvre, Paris*)
- **Les théâtres**, qui hébergent les arts de la scène et ont pour particularité de créer du lien avec le public grâce à un travail de médiation (*ex : une activité autour d'un spectacle afin que le public puisse mieux appréhender la thématique et échanger sur son expérience*)
- **Les cinémas**, qu'ils diffusent des œuvres grand public (*ex : Pathé*) ou des œuvres indépendantes (*ex : Quai10*) dans une perspective d'éducation permanente.
- **Les bibliothèques et librairies**, qui offrent un accès à des ouvrages et documents.
- **Les centres culturels**, qui proposes des activités diversifiées - souvent des ateliers, des spectacles ou des expositions - et se veulent accessibles.
- **Les sites et monuments historiques**, comme les églises, qui sont préservés pour leur valeur historique, architecturale ou archéologique.

Tandis que d'autres, un peu moins...

- **Les salles de concert** jouent un rôle crucial dans la diffusion de la culture musicale, que ce soit de grandes salles de concert ou des clubs plus intimistes (*ex : l'Ancienne Belgique*)
- **Les festivals** de tout type célèbrent différentes formes de culture et rassemblent (*ex : Rock Werchter*)
- **Les aquariums**, tel que *Nausicaá*, puisqu'ils informent et sensibilisent à la conservation des océans, en encourageant la réflexion, souvent à travers des expositions interactives.
- **Les lieux publics**, comme la **rue**, qui reflètent la vie culturelle et sociale d'une communauté en accueillant, parfois, des formes d'expressions artistiques et culturelles spontanées (*ex : les performances de rue, les fresques ou encore les marchés*)
- **Les lieux privés**, comme les **Comedy Clubs**.
- **Les bars** qui ne sont pas dans une logique commerciale, mais sont des espaces pour échanger et partager, qui peuvent accueillir des événements (*ex : lectures de poésie, concerts acoustiques, soirées de jeux de société, etc.*)
- **Les jardins botaniques et parcs naturels**, qui préservent la biodiversité.
- **Les maisons d'écrivains**, qui préservent le patrimoine littéraire (*ex : la maison de Victor Hugo à Paris ou celle de Jane Austen à Chawton*)

Vous vous en doutez, il existe encore beaucoup de portes d'entrée vers la culture que l'on ne soupçonne pas !

Enfin, la culture s'adresse à une grande **variété de publics**, qui diffèrent en fonction de leurs **intérêts, âges, origines et besoins,** mais également **en fonction du territoire**.

Types de publics 3

En voici une liste non exhaustive : publics scolaires, familles, associations de jeunesse, amateurs d'art et de culture, étudiants, chercheurs, artistes, enseignants, seniors, touristes nationaux ou internationaux, personnes à mobilité réduite, malvoyantes ou non-voyantes, malentendantes ou sourdes, ayant des handicaps cognitifs ou mentaux, et bien d'autres encore.

Qui veut-on toucher ? De quelle manière ?

Selon moi, cette question est centrale dans un projet culturel, puisqu'il est essentiel de **déterminer le public** que l'on souhaite toucher, mais également **la manière de l'aborder**. Par exemple, si l'objectif est de toucher le plus grand nombre de personnes possible, il est important d'élargir son champ de vision et de mettre en place un projet qui peut parler à tout le monde, ce qui est particulièrement difficile.

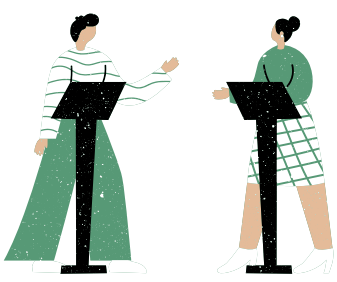
En revanche, si l'objectif est de cibler le jeune public, le projet ainsi que le **discours** tenu se doivent d'être adaptés afin de répondre au mieux aux besoins du public concerné : c'est le rôle du médiateur culturel, qui sera détaillé au point 6. Car, si la **thématique** abordée reste la même, le public, lui, interprètera les choses à sa façon.

Illustration personnelle

Lors de mon stage, nous avons donné plusieurs animations au public scolaire sur le thème de la discrimination et des préjugés. Nous avons alors dû modifier notre discours en fonction de la tranche d'âge des enfants présents devant nous (à noter : ce sont des âges où un écart d'un ou deux ans peut grandement changer leur perception du monde et des autres)

Mais comment faire cela ?

Il faut donc prendre en compte les **caractéristiques** de chaque public afin de s'adapter au mieux à leurs besoins, de rendre le projet attrayant à leurs yeux et de s'assurer qu'ils en saisissent l'intérêt ainsi que le message qui peut en découler.



D'ailleurs, en diffusion, on n'effectue pas les choix de programmation en fonction de ce qui nous plaît, mais bien pour répondre aux besoins du public et ouvrir de nouvelles portes - goûter et faire goûter !

L'ouverture est la clé.

Droits
CULTURELS

4



Le saviez-vous ?

De longues luttes historiques ont été menées par des mouvements et organisations internationales afin de reconnaître et de **protéger la diversité culturelle**, afin de reconnaître le droit de chaque personne à accéder et à participer à la vie culturelle, de vivre et d'exprimer sa propre culture. C'est ce que les droits culturels prônent, qui sont aujourd'hui inscrits dans des textes fondateurs et font partie des **droits fondamentaux de l'homme**.

Sympa ! Mais qu'est-ce qu'ils garantissent ?

Ces droits garantissent **à chaque citoyen**, peu importe d'où il vient, la possibilité :

- **D'accéder à la culture** : chacun a le droit d'accéder aux biens et services culturels (comme les œuvres d'art, la littérature et la musique), mais nous verrons par la suite que certains freins peuvent entraver cette liberté.
- **De participer à la vie culturelle** : nous pouvons assister à des événements culturels et utiliser les infrastructures dédiées (comme les bibliothèques, les musées ou les théâtres) et s'engager dans des activités, prendre la parole, résister aux injustices, devenir nous-mêmes créateurs et proposer des changements !
- **De contribuer à la culture via une éducation artistique et culturelle** : nous pouvons être formés dans les domaines artistiques et culturels, et donc créer, interpréter et diffuser des œuvres culturelles, mais également voir nos créations protégées (par exemple, contre le plagiat)
- **D'obtenir la reconnaissance et le respect de sa propre culture** : certains droits linguistiques et identitaires découlent des droits culturels, puisqu'ils permettent également aux communautés et aux minorités de préserver et de développer leurs propres cultures, langues, traditions et patrimoines.

Bref, c'est grâce à eux que l'on peut tous librement consommer, participer, mais aussi créer !

Alors, convaincu ?

Oui, mais quelles sont les lois officielles ?



Il existe un ensemble de lois nationales et internationales conçues pour protéger et promouvoir les divers aspects des droits culturels, qui reflètent un **engagement mondial à respecter et à enrichir la culture sous toutes ses formes**.

En voici quelques exemples connus :

- Article 27 de la **Déclaration Universelle des Droits de l'Homme** (1948) : « *Toute personne a le droit de prendre part librement à la vie culturelle de la communauté, de jouir des arts et de participer au progrès scientifique et aux bienfaits qui en résultent.* »
- Article 15 du **Pacte International** relatif aux droits économiques, sociaux et culturels (1966) : « *Les États parties au présent Pacte reconnaissent le droit de toute personne de participer à la vie culturelle.* »
- Article 23 de la **Constitution belge** : « *Tout citoyen peut revendiquer l'épanouissement culturel.* »

La présence des droits culturels dans ces textes confirme leur **nécessité**. Mais les droits culturels ne s'arrêtent pas aux grands textes ! Des lois nationales plus récentes ont également été établies dans divers pays **à travers le monde** :

- **En France**, la loi n°2001-44 (2001) règlemente les fouilles et découvertes archéologiques afin de protéger le patrimoine archéologique français.
- **Au Canada**, la loi sur le multipluralisme du pays (2001), qui est riche par sa diversité culturelle, encourage la compréhension interculturelle et soutient l'épanouissement des communautés.
- **En Australie**, la loi sur la protection du patrimoine autochtone* (2006) vise à protéger les sites, objets et traditions autochtones en reconnaissant leur importance culturelle et spirituelle.
- **En Espagne**, la loi sur littérature (2007) vise à renforcer la culture de la lecture, à protéger le patrimoine bibliographique du pays et à garantir que tous les citoyens aient un accès équitable aux livres et aux bibliothèques.

*** Le terme « autochtone » désigne les personnes qui habitent en leur lieu d'origine.**

Freins
À LA CULTURE 5

Bien que les droits culturels posent les bases en matière de démocratie et de démocratisation culturelle, ceux-ci peuvent être stoppés face à plusieurs **obstacles** auxquels font face certaines populations. Ces droits ne sont donc malheureusement **pas toujours garantis**.

Mais pourquoi ?

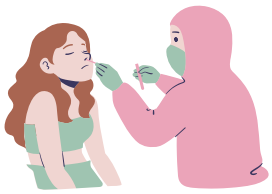
- **Barrières économiques** : les frais d'entrée pour les événements culturels ou de déplacement pour y accéder peuvent empêcher certaines personnes d'y accéder.
- **Barrières géographiques*** : les zones rurales ou isolées peuvent manquer d'institutions culturelles, ce qui demande de pouvoir se déplacer en ville.
- **La mobilité*** : Le coût et la disponibilité des transports peuvent limiter la capacité des citoyens à se déplacer vers des lieux culturels, en particulier dans les zones mal desservies (*ex : j'habite dans un petit village décentré de la ville et très peu desservi au niveau des transports, ce qui ne répond pas à mes besoins et m'empêche d'accéder aux lieux culturels*)
- **L'accès** : Certains lieux sont difficiles d'accès ou mal organisés en termes d'espace, ce qui peut freiner les citoyens à vouloir s'y rendre et compliquer leur accès au lieu (*ex : étant une adepte de concerts, même si mon artiste préféré se produit au Sportpaleis d'Anvers, je passe mon tour, car c'est une zone non desservie et qui est très compliquée d'accès en voiture*)
- **Barrières physiques** : les personnes en situation de handicap ou ayant des besoins spécifiques en matière de santé peuvent rencontrer des obstacles, tels que des infrastructures ou des transports non adaptés, et donc non accessibles.
- **Barrières météorologiques** : des intempéries peuvent, principalement pour les évènements extérieurs, dissuader le public de participer et de s'engager dans un évènement - cela peut aller jusqu'à l'annulation complète de l'évènement.
- **Manque d'information** : Certaines personnes peuvent ne pas être au courant des activités disponibles dans leur région ou des ressources accessibles si celles-ci n'arrivent même pas jusqu'à elles (notamment si cela est communiqué en ligne et que les personnes pouvant être intéressées n'ont pas le matériel adapté)
- **Manque de temps** : des obligations professionnelles, familiales ou un manque de temps libre peuvent limiter la participation du public aux activités culturelles.

Il faut également noter qu'un obstacle survient rarement seul, et que plusieurs freins se **combinent** souvent - comme expliqué dans les exemples.

De plus, certaines barrières ne nous sont pas uniquement extérieures, mais peuvent être **intrinsèques** à notre **personnalité** et notre **vécu** :

- **Barrière de la langue** : lorsque les événements ou les ressources culturelles sont présentés dans une langue que l'on ne maîtrise pas, cela peut créer un sentiment d'exclusion et limiter l'accès à des expériences culturelles.
- **Barrière socioculturelle** : l'**éducation** et la culture personnelle de chacun influencent sa participation à la vie culturelle, en raison de ses habitudes ou de son manque de familiarité avec certains sujets / pratiques. Certaines personnes peuvent donc, d'elles-mêmes, ne pas être **intéressées** par la culture si elles n'y ont jamais été **sensibilisées**, ce qui les freine à y participer.

La culture, non essentielle ?



Enfin, d'autres barrières peuvent être liées au **contexte sociétal**. C'était le cas lors de la **situation de crise** de 2020 liée au Covid-19 : les mesures de confinement, les restrictions de rassemblement et la fermeture des lieux culturels et de tous les commerces **jugés *« non essentiels »*** ont eu un **impact considérable sur la vie culturelle à travers le monde**.

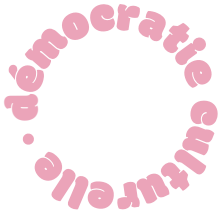
De nombreux événements culturels ont été annulés ou reportés, ce qui a non seulement privé le public de l'accès direct à la culture, mais a également affecté les artistes, qui ont alors été contraints de trouver des moyens innovants pour maintenir cet accès (*ex : plateformes en ligne, spectacles en streaming, expositions virtuelles*)

Nous ne pouvions pas réduire ces barrières qui nous ont été **imposées**, ce qui constitue, selon moi, **l'un des plus grands obstacles** à l'accès et à la participation culturelle.

La pandémie a modifié notre rapport à la culture en révélant à quel point elle est vitale pour notre société et notre bien-être. Nous avons alors appris à apprécier les moments de partage culturel dont nous avons tant besoin, car c'est lorsque nous sommes privés de ce qui nous est cher que l'on se rend compte de sa véritable valeur.

La culture est un pilier essentiel de notre société.
Protégeons-la, et soutenons les secteurs culturels et leurs acteurs.

Mais alors, comment faciliter l'accès à la culture pour tous face à ces freins ?



Des **initiatives** innovantes peuvent rendre la culture plus accessible à un large public, en **réduisant les obstacles** et en visant à **démocratiser la culture**. Voici plusieurs exemples :

1. Accès à la culture pour le jeune public

L'initiative française du **Pass Culture**, lancée en 2019, octroie un **crédit** de 300 euros aux jeunes de 18 ans afin des les **encourager à découvrir et à s'engager** dans des activités culturelles, quelles qu'elles soient et en fonction de leurs intérêts (*achat de livres, de places de concerts, de théâtre, de cinéma, mais aussi cours de musique et abonnements numériques*), en permettant aux personnes de tout milieu socio-économique d'accéder à la vie culturelle et - de cette façon - se **créer sa propre vision** de la culture et « s'essayer à » **sans frein**.

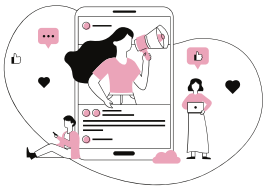
2. Quand la culture vient à nous



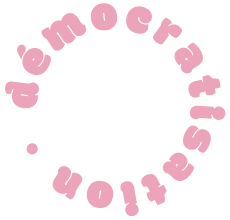
Les évènements tels que les projections de **cinéma en plein air** permettent aux citoyens de visionner des films dans un cadre **convivial** et **accessible**. La plupart du temps, cela est organisé dans des espaces ouverts comme des parcs ou des places publiques, ce qui facilite leur **accès** pour ceux qui ne peuvent pas se rendre dans les salles de cinéma, que ce soit en raison des prix ou de la **mobilité** (transports ou restrictions physiques). De plus, le coût est souvent très faible, voire gratuit. Ce type d'expérience culturelle se veut donc accessible sur plusieurs aspects importants.

3. Utiliser les outils numériques pour délocaliser la culture

Il existe de nombreuses **initiatives digitales** mises en place par les institutions culturelles, qui ont développé des **plateformes de streaming** et des **contenus en ligne** pour rendre leurs ressources accessibles à un public **mondial** : événements culturels, spectacles, expositions virtuelles et conférences sont diffusés en ligne, souvent gratuitement ou à faible coût. Ces initiatives utilisent la technologie pour élargir l'accès à la culture **au-delà des contraintes géographiques** et permettre à tout citoyen de découvrir de nouvelles expériences culturelles depuis n'importe où dans le monde !



Et pour y participer activement, quelles initiatives ?



D'autres **initiatives** permettent aux citoyens, en plus de favoriser leur accès à la culture, de **participer activement à la vie culturelle**. Voici plusieurs exemples :

1. On échange ?

Partout dans le monde, il existe de **petites bibliothèques de rue** où les passants peuvent librement **emprunter** et **déposer** des livres. Ce réseau s'appelle « *Little Free Libraries* », ou « *Petites bibliothèques gratuites* ». Ces structures, souvent en forme de cabanes - parfois même construites par les citoyens eux-mêmes -, sont installées dans des espaces publics et sont donc très facilement accessibles. Elles ont pour objectif de promouvoir la lecture et l'échange de livres au sein de communautés locales, **sans barrières financières**. Cette initiative favorise le partage et crée des points d'accès à la lecture dans des zones où les bibliothèques publiques peuvent être absentes. Ce sont les citoyens qui créent la culture littéraire de leur région, puisque chacun propose des œuvres à d'autres personnes !

2. Enrichissement mutuel

Il existe également des initiatives culturelles invitant les citoyens à **partager leurs vécus et leurs connaissances**, permettant à chacun de devenir à la fois **créateur** et **récepteur** de contenu culturel. Selon moi, cela peut mener à un bel **enrichissement culturel et humain** d'une communauté.

Un exemple concret ?

Pour poursuivre sur le thème de la littérature, je souhaitais parler de la « ***Bibliothèque Humaine*** », qui est une initiative qui permet aux visiteurs de discuter avec des « **livres vivants** » qu'ils peuvent « emprunter » – des personnes aux **parcours de vie variés** partagent leurs **expériences** sur des sujets sensibles tels que l'immigration, le handicap ou la précarité. En facilitant la **rencontre**, les **échanges** et la **compréhension mutuelle**, ce type de projet transforme les participants en acteurs et valorise les histoires individuelles, brise les stéréotypes et encourage l'inclusion et la tolérance. Ce concept est devenu un **outil d'inclusion sociale et de sensibilisation culturelle** utilisé à travers le monde.

Ce type d'initiatives montre que la participation active des citoyens à la culture peut être encouragée, en invitant les participants à devenir eux-mêmes créateurs dans des projets culturels !

PORTRAIT

Le métier de médiateur culturel, également appelé animateur culturel, requiert une grande polyvalence : il jongle avec plusieurs chapeaux.



6 rôles et missions

Médiateur : acteur qui joue un rôle d'intermédiaire, de tissu entre le public, la matière culturelle et les artistes via une médiation (*ex : être au milieu des artistes, qui ont des choses à proposer, et les proposer à un public*)

Animateur : il anime et accompagne des publics variés en s'adaptant à leurs besoins, afin de les engager activement dans les activités culturelles.

Facilitateur : il met en place des actions qui facilitent l'accès à la culture pour tous et la compréhension des œuvres - il rend les droits culturels efficients !

Créateur : il imagine et crée des activités originales, comme de nouveaux formats d'ateliers, afin d'enrichir l'expérience culturelle.

Concepteur de projets : il fait émerger des projets culturels et évènements en tenant compte des besoins et intérêts des publics, tout en combinant programmation, gestion du temps et organisation.

Programmateur : son rôle oscille entre proposition et imposition - il fait découvrir des choses nouvelles au public tout en respectant les besoins et les attentes de celui-ci, mais également en fonction du territoire.

Collaborateur : il travaille très peu seul, car il collabore en permanence avec des artistes, associations, institutions et membres de la communauté (réseau de partenaires) - il trouve notamment ses publics dans l'associatif.

Communicant : une partie essentielle de son travail consiste à promouvoir les activités culturelles auprès du public via les supports qu'il conçoit (*ex : dossiers pédagogiques, communiqués de presse, compagnes promotionnelles*)

MÉDIATEUR

PORTRAIT

qualités 6 requises

Mais qu'est-ce qu'une médiation culturelle ?

Un médiateur culturel met en place ce que l'on appelle des « médiations », différentes activités et méthodes qui visent à créer un pont entre les créateurs et les consommateurs de culture. L'objectif est que chaque citoyen ait la possibilité de participer à la vie culturelle, tout en encourageant le dialogue, la réflexion et l'expression individuelle ou collective (*ex : visite guidée interactive où les participants sont encouragés à discuter*)

Quelles sont les soft skills d'un bon médiateur ?

- **Adaptabilité**
- **Flexibilité**
- **Capacités relationnelles**
- **Capacité d'écoute**
- **Capacités communicationnelles**
- **Ouverture d'esprit**
- **Dynamisme**
- **Créativité**
- **Engagement**

En résumé, quelles sont les missions d'un médiateur ?

Selon moi, les missions principales d'un médiateur culturel sont :

- **Créer du lien entre les œuvres culturelles et les publics**
- **Développer des projets en collaborant**
- **Faciliter l'accès à la culture et l'inclusion**
- **Stimuler la réflexion et l'expression individuelle et collective**
- **Contribuer à la valorisation et à la préservation du patrimoine culturel.**

Ses objectifs sont de toucher, sensibiliser, mobiliser et aiguiser le sens critique d'un maximum de citoyens.

Mon point de vue

Si j'étais amenée à travailler dans ce secteur, je serais particulièrement attentive aux **besoins** et aux **attentes** des différents publics - il est crucial de rester **à l'écoute** afin de créer des projets **inclusifs** et pouvoir toucher un **maximum de personnes**. Mon objectif serait d'**innover** en continu et de proposer des activités culturelles qui non seulement divertissent, mais aussi **éduquent** et **inspirent**.

MÉDIATEUR

Projets CULTURELS

projet existant 7

Parmi les initiatives existantes qui rejoignent nos **préoccupations** d'accès, mais surtout de participation culturelle, il existe des ateliers où les citoyens peuvent s'impliquer directement dans un projet de création artistique - telles que des sessions de peinture, de sculpture, de musique, de danse ou de théâtre -, souvent dirigées par des artistes professionnels. L'objectif est ici d'**encourager l'expression et la créativité** des participants, de façon à favoriser la découverte et leur permettre de développer leurs talents, s'exprimer et collaborer.

Pour illustrer cette méthode, je souhaitais parler du projet culturel ***« La Grande Lessive »***.

C'est quoi le concept ?

« La Grande Lessive » est un **évènement artistique participatif** qui se déroule **deux fois par an** - en mars et en octobre. L'idée est simple, mais impactante : il s'agit d'une **installation éphémère** à ciel ouvert, disposée dans un espace public, qui permet aux citoyens de tous âges et horizons d'accrocher leurs œuvres sur des **fils à linge**, à l'aide de pinces à linge, évoquant ainsi une immense lessive. Cela crée une **galerie d'art collective et participative** en plein air où chacun peut **s'exprimer librement !**

D'où ça vient ?

Ce projet a été initié en **France** par la plasticienne **Joëlle Gonthier** en **2006**, pour promouvoir la créativité artistique et **encourager la participation de tous**, indépendamment de l'origine, de l'âge ou des compétences. La métaphore de la lessive, une activité quotidienne et universelle, souligne l'aspect **accessible** et **inclusif** de l'art.

Depuis sa création, ce projet a largement dépassé les frontières françaises, puisqu'aujourd'hui, le concept a été adopté dans de nombreux pays **à travers le monde**, comme le Brésil, le Canada et le Japon. Chaque lieu apporte sa propre **culture** et ses propres **traditions** à l'événement, ce qui, je le pense, enrichit l'expérience et démontre que **l'art est un langage universel**.

Comment ça se déroule ?



Tout le monde peut participer, enfants ou adultes, amateurs ou artistes professionnels, qui peuvent apporter des dessins, des peintures ou encore des photographies. La seule règle est que les œuvres doivent être de **format A4**, qui est un format accessible et reconnaissable - toujours dans l'optique d'un langage universel -, afin de **faciliter la participation** par un choix de départ connu du plus grand nombre et d'instaurer une **équité** (*par exemple, ne pas apporter une grande affiche qui cacherait de plus petits bouts de papier*). Les œuvres sont ensuite accrochées à des fils tendus dans des **lieux publics** comme les écoles, les places ou les parcs. Cela ne demande donc (presque) aucun moyen, si ce n'est de **créer** et/ou de venir **profiter du spectacle !**

Quels sont les objectifs ?

- **Démocratiser l'art** : **éliminer toute barrière d'entrée** en permettant à tous de participer, en rendant l'exposition accessible dans des lieux publics et sans coût d'entrée.
- **Encourager et stimuler la créativité** : offrir un espace où chacun peut **s'exprimer librement et sans jugement** - il n'y a pas de sélection des œuvres, ce qui **valorise toutes les formes d'expression artistique** (*par exemple, il peut y avoir des dessins d'enfants mais aussi des créations d'artistes professionnels*) - de plus, des thèmes peuvent également être proposés afin de stimuler la réflexion et la créativité.
- **Sensibiliser à l'art et la culture** : en exposant les œuvres dans des lieux publics, l'événement **attire un public qui n'aurait peut-être pas visité un musée ou une galerie d'art et le sensibilise** à l'importance de l'art et la culture dans nos vies.
- **Renforcer les liens** : l'événement est **interculturel et intergénérationnel**, ce qui favorise le partage, l'échange, le sentiment d'appartenance et de solidarité au sein des communautés en créant un **tissu social et culturel**.
- **Valoriser la diversité culturelle** : mettre en lumière la diversité des cultures et des expressions artistiques à travers le monde.

Je tenais également à souligner que ce projet a inspiré certains **programmes éducatifs**, puisque de nombreuses écoles l'utilisent comme **outil pédagogique** visant à sensibiliser les élèves à l'art et à encourager leur créativité.

Selon moi, « *La Grande Lessive* » est un véritable mouvement qui atteint parfaitement les objectifs d'accès et de participation culturelle. Je trouve que c'est un concept original, inclusif et valorisant - si j'en avais l'occasion, j'aimerais beaucoup y participer !

- Si vous souhaitez vous renseigner sur les éditions à venir, vous pouvez visiter le site officiel -

Et toi, t'as une idée de projet culturel ?



Si j'avais l'opportunité de mettre en place un projet culturel, j'aimerais l'axer sur le thème de la photographie ou de la musique. Mais, si l'on veut qu'il soit le plus **accessible** possible, en visant à ce que chaque citoyen puisse y **participer** sans difficultés financières et sans manquer de compétences techniques, la **musique** s'avère être la meilleure option.

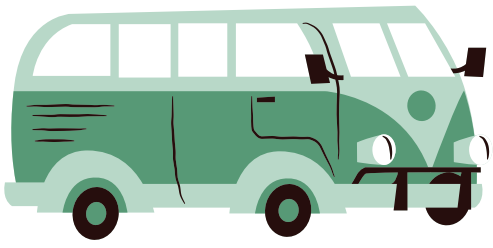
Pourquoi ?

On pourrait croire que la musique requiert un matériel spécifique et coûteux ou une formation au préalable, mais pas forcément ! C'est ce que j'aimerais démontrer via mon idée de projet, qui permettrait à tous de **prendre part activement à une expérience musicale**. Pour cela, les instruments mis à disposition du public seraient **simples et accessibles**, comme des tambours, des xylophones, des claviers électroniques ou même des objets recyclés transformés en instruments.

C'est quoi le concept ?

L'idée est de faciliter au mieux l'accessibilité et, pour y parvenir, je me suis dit « quoi de mieux que d'**amener l'expérience aux citoyens** ? ». J'aimerais donc concevoir un espace reprenant le matériel dont on aurait besoin ainsi que des musiciens, qui pourraient voyager dans les grandes villes du pays, **le tout sur 4 roues !**

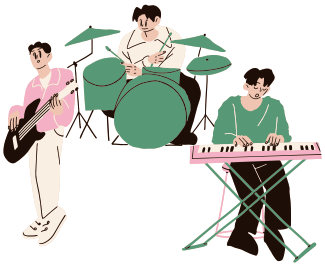
Concrètement, mon projet serait de créer un **minivan musical* itinérant** qui viserait à **transformer les espaces urbains en scènes musicales interactives**, où les citoyens peuvent participer et créer de la musique ensemble, quel que soit leur niveau de compétence musicale. Cela se déroulerait sous forme de sessions musicales guidées, où des animateurs musicaux seraient présents pour accueillir les participants et les inviter à essayer, à improviser et à jouer avec eux.
Ce projet pourrait s'appeler « ***Rythme Urbain*** ».



*Je tiens l'idée du véhicule de l'initiative *« La Caravane Aux Chansons »*, lancée par *C'est Tout Com* durant le confinement pour rémunérer et soutenir les artistes locaux.

De quoi aurions-nous besoin ?

Un tel projet requiert des **moyens logistiques et humains** spécifiques, ainsi qu'une **bonne organisation**. Le projet repose sur l'**aménagement d'un véhicule**, c'est donc la première étape à suivre : l'idéal serait la location afin de limiter les frais, puisque l'évènement se déroulerait durant une **période définie** : l'été de préférence, puisque ce serait en extérieur, et/ou durant les périodes touristiques afin de **faire découvrir le concept à un maximum de monde**. Il serait intéressant de rendre le van attrayant grâce à quelques décorations qui attirent l'œil, et de créer une installation équipée...



- **d'instruments**
- **d'amplis**
- **de câbles**
- **de rallonges**
- **de micros**

L'**équipe**, quant à elle, pourrait être composée d'**artistes** voulant se faire connaître (qui ne demandent donc pas de rémunération) ou de **professeurs de musique**, qui deviendraient **animateurs** de l'expérience.

Pour pouvoir réaliser ce projet, une **collaboration avec les autorités** serait essentielle afin d'obtenir les **autorisations** pour prester dans les lieux choisis, mais aussi pour possiblement obtenir des **financements** grâce à des **subventions publiques**. Si cela n'était pas possible ou suffisant, nous pourrions réaliser des **partenariats** avec des institutions culturelles ou des associations locales, ou encore réaliser un crowdfunding - une campagne de financement participatif en ligne (en dernier recours, puisque l'objectif est d'éviter tout frais pour les citoyens)

Pourquoi serait-ce un bon projet ?

Il célèbre la **diversité**, l'**inclusion** et le **potentiel créatif** des citoyens, conçu pour permettre l'**accès** et la **participation** à la culture. ***Mes objectifs seraient...***

- D'offrir aux citoyens, quel que soit leur âge, leur origine ou leur niveau musical, la possibilité de **devenir acteurs** de la culture locale. Et, pour ceux qui ne souhaiteraient pas participer, leur offrir une petite session musicale.
- De **créer des rencontres** et de **renforcer les liens** sociaux et culturels.
- D'encourager l'**expression libre**, sans jugement, et la **créativité**.
- De **valoriser et dynamiser l'environnement urbain** en transformant certains espaces publics en scènes musicales vivantes.

« IL N'Y A PAS D'HOMME CULTIVÉ ; IL N'Y A QUE DES HOMMES QUI SE CULTIVENT. »

- FERDINAND FOCH